

DECRET N° 2018/742 DU 04 DEC 2018
portant nomination du Coordonnateur National du Comité National de
Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur FAÏ YENGO Francis est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 04 DEC 2018

